

L'utilisation équitable

Qu'est-ce que l'utilisation équitable ?

L'utilisation équitable est une exception fondamentale à la *Loi sur le droit d'auteur* canadienne qui permet à toute personne d'utiliser de courts extraits d'une œuvre protégée sans l'autorisation du titulaire du droit d'auteur, à certaines conditions et dans des circonstances particulières.

L'utilisation équitable s'applique lorsque le but de l'emprunt est l'un des suivants : la recherche, l'étude privée, l'éducation, la parodie, la satire, la critique, le compte rendu et la communication de nouvelles.

Favorisant l'équilibre entre les droits des auteurs et ceux des utilisateurs, l'utilisation équitable joue un rôle capital dans la promotion de la créativité et du progrès aux plans académique, culturel et scientifique.

Comment savoir si l'utilisation est équitable ?

L'utilisation équitable n'est pas définie dans la Loi. Cependant, le caractère « équitable » d'une utilisation peut être évalué en tenant compte des six critères suivants déterminés par la Cour suprême du Canada :

- 1- Le but de l'utilisation
- 2- La nature de l'utilisation
- 3- L'ampleur de l'utilisation
- 4- Les solutions alternatives
- 5- La nature de l'œuvre
- 6- L'effet de l'utilisation sur l'œuvre

Voici quelques exemples d'utilisation équitable :



Citer un politicien et reproduire des extraits de l'un de ses discours pour la communication de nouvelles.
Ex. : Les nouvelles de *La Presse+*



Se moquer de l'actualité dans une parodie.
Ex. : *L'actualité vue par Ici Laflaque*



Utiliser des œuvres existantes pour en créer de nouvelles.
Ex. : *L'art d'Andy Warhol*



Appuyer son hypothèse sur un auteur en le citant.
Ex. : *L'étude de l'œuvre de Fred Pellerin*



Reproduire des extraits d'œuvres protégées pour la conception de matériel pédagogique.
Ex. : *Reproduction d'un extrait du livre Chimie et transport dans un recueil de notes de cours*



En tant qu'étudiant, reproduire des extraits d'œuvres protégées en les photocopiant.
Ex. : *Photocopie d'articles de l'Encyclopédie Universalis*

L'utilisation équitable par BDA sous

